ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 118494

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'augmentation des impayés de loyers. Selon une étude menée par l'Union sociale de l'habitat, la part des ménages en impayés de loyer de plus de trois mois, dans le parc locatif social, a progressé de 1,3 % entre 2008 et fin 2010, passant de 5,4 % à 6,7 %. Même si la part des loyers impayés demeure moins importante dans le parc locatif privé, son évolution reflète également la dégradation de la situation d'un nombre de plus en plus élevé de locataires confrontés à une hausse de la précarité. Rappelant que déjà plus de 3 millions de Français sont mal logés, elle insiste sur la nécessité qu'il y a à enrayer cette situation et lui demande de lui préciser le dispositif que le Gouvernement entend adopter pour permettre aux familles connaissant des difficultés financières croissantes de conserver leur logement.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont
Circonscription : Haute-Vienne (3e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118494
Rubrique : Baux
Ministère interrogé : Logement
Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10231
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)